
Adresse de la société populaire d'Alet (Aude) qui félicite la Convention d'avoir encore une fois sauvé la patrie, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Alet (Aude) qui félicite la Convention d'avoir encore une fois sauvé la patrie, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 272;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28154_t1_0272_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

prêt à tous les sacrifices, dût-il même la cimenter de son sang.

Et toi, sainte Montagne, à qui nous devons déjà le salut de la République, reste ferme à ton poste pour foudroyer tous les conspirateurs, dispose des bras de tous les patriotes et pense qu'avec un tel appui les efforts de tous les malveillants seront semblables à une vague animée qui se brise contre le roc. Vive toujours la République, vive la Montagne ».

BOUVIER (*présid.*), BOUQUIN (*secrét.*), MERMET (*secrét.*).

Insertion au bulletin (1).

LXX

[*La Sté popul. d'Alet, à la Conv.; 6 germ. II*] (2).

« Législateurs,

La société républicaine des sans-culottes d'Alet, justement indignée en apprenant les nouveaux complots que des hommes pervers avaient ourdis contre la liberté et les patriotes, viennent féliciter la Convention d'avoir encore une fois sauvé la patrie. Il est temps, Législateurs, que les traîtres et les faux patriotes soient démasqués, que le glaive de la loi les frappe sans miséricorde et que le sol de la Liberté qu'ils déshonorent soit purgé de ces monstres.

Et toi, Montagne à jamais célèbre, dont le courage, et l'active surveillance assure la Liberté et le bonheur du peuple français, nous te remercions de tes heureux travaux, et nous te jurons de nouveau de mourir pour le soutien de cette chère Liberté que tu nous a appris à conquérir.

Restez à votre poste, intrépides Montagnards et achevez le grand édifice dont vous avez posé les bases.

Vive la Montagne, vive la République une, indivisible et impérissable ».

Les membres du C. de correspondance.

BARROT (*présid.*), DUAB (*secrét.*), BRUTINEL (*secrét.*).

LXXI

[*La Sté popul. d'Azay-sur-Cher, à la Conv.; 20 germ. II*] (3).

« Citoyens représentants,

Une horrible conspiration menaçait la patrie; les fidèles mandataires du peuple étaient les premières victimes désignées pour assouvir la vengeance des agents du despotisme, trop lâches pour attaquer ouvertement des hommes libres,

c'est sous le masque du patriotisme que des monstres tramaient dans le silence une suite de machinations atroces dont l'explosion devait anéantir la liberté; votre surveillance a déjoué cet abominable complot, vous avez encore une fois sauvé la République et le peuple français. Pères de la patrie, le point de ralliement est la Montagne; votre mission ne peut avoir de terme que celui où la République aura triomphé de tous ses ennemis; encore quelques instants et le génie qui veille sans cesse n'aura plus qu'à publier les victoires remportées par la vertu sur les ennemis coalisés contre la liberté du peuple français qui n'a pas en vain fait le serment de la maintenir jusqu'à la mort; restez donc à vos postes, veillez au salut du peuple, le peuple vous entoure, il défendra vos vies jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Nous le savons, la justice et l'humanité sont à l'ordre du jour à la Convention nationale; le pauvre et le riche sont égaux aux yeux des mandataires du peuple; vous avez décrété un mode d'éducation publique, serons-nous bientôt assez heureux pour en jouir ?

Représentants, nous vous demandons des insti[tu]teurs pour les campagnes; nos enfants sont à la patrie, c'est à elle, c'est à vous de veiller sur eux; une bonne éducation fait tout, nous la réclamons pour eux, qu'un siècle d'ignorance ne succède pas aux siècles de lumières, que nos descendants soient un jour dignes de marcher sur vos traces et de faire fleurir la République ».

GERBIER (lieut. au 25^e rég^t de chasseurs à cheval), BÉNARD (*secrét.*).

LXXII

[*La Sté popul. de St-Paul-de-Fenouillet, à la Conv; 18 germ. II*] (1).

« Citoyens législateurs,

La Société populaire de St-Paul a frémi d'horreur en apprenant les affreux complots qui ont failli renverser en un instant l'édifice que vos mains ont élevé avec tant de courage et de constance, détruire la Représentation nationale, anéantir la liberté du peuple français et désaltérer du sang de tous les bons patriotes la soif d'une poignée de scélérats. Grâce à l'active surveillance de nos infatigables représentants cette faction infernale a été découverte et déjouée, et les monstres qui l'avaient ourdie ont expié leurs forfaits sous le glaive vengeur du crime. Périssent comme eux tous leurs complices et que leur mémoire soit en exécration à tous les siècles futurs.

Et vous, sages pilotes, ne vous laissez point abattre par quelques instants d'orage, soyez inébranlables au poste où la confiance nationale vous a placés; redoublez de zèle et d'activité pour conduire jusqu'au port le vaisseau de la

(1) Mention marginale datée du 5 flor., non signée.

(2) C 303, pl. 1101, p. 19. Départ. de l'Aude.

(3) C 303, pl. 1101, p. 20. Départ. de l'Indre-et-Loire.

(1) C 303, pl. 1101, p. 21. Départ. des Pyrénées-Orientales.